

j



P'tit urnal

Printemps 2017

Mairie de Saint Martin du Fresne
1, place de la Mairie
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com

> L'actualité de
la municipalité
Pages 2 à 9

> Vie associative
Pages 10 à 19

> Coup de cœur
Page 20

> Le mot du Maire

Devant ma page blanche, je me demande si je dois commencer ce «mot du maire» par ce qui ne va pas, les incivilités et autres tracasseries, ou si, finalement, il est beaucoup plus intéressant d'écrire sur ce qui va bien.

En une phrase, je peux vous dire que nous retrouvons toujours beaucoup de déchets «sauvages» posés dans la nature, qu'il est déplorable que certains s'en prennent aux biens publics, en incendiant les colonnes de tri ou bien en forçant la porte du réservoir d'eau. Tout cela va me convaincre d'agir, en installant des caméras aux points stratégiques de notre commune, puisque la prévention ne suffit pas.

Nous avons plusieurs chantiers qui avancent.

Le SIEA, Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain, après bien des atermoiements, installera la fibre sur notre commune au cours cette année 2017. Cette action était prévue en 2014 sur le planning initial. Enfin, les entreprises de notre territoire vont trouver là une amélioration significative, et dans une moindre mesure, tous nos administrés. Il restera alors, pour chacun d'entre vous, à procéder au raccordement à ce nouveau réseau de communication.

Cette année, nous avons vu arriver, avec grande satisfaction, deux demandes pour la mise en œuvre de deux lotissements

sur notre commune. Le premier se situe au lieu-dit «les Tilles» avec la construction de 11 maisons individuelles. Le second lotissement sera installé sur la parcelle située en face de la maison de santé, route de Chamoise, et fera l'objet d'une vingtaine de constructions d'habitations individuelles. Les démarches ont été longues et fastidieuses, et je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré pour que ces réalisations aboutissent, et notamment vos élus.

Après avoir travaillé sur le Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT), nous avons entamé les travaux concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H). Celui-ci, véritable outil pour le développement de notre territoire, devrait être approuvé vers la fin de l'année 2019, sachant que plusieurs réunions publiques vous seront proposées, pour votre bonne information (des affiches seront déposées sur la page d'accueil du site internet : www.saintmartindufresne.com).

En collaboration avec le comité de fleurissement, nous avons décidé de trouver une nouvelle source de motivation pour l'action sur notre territoire. Nous avons fait acte de candidature pour obtenir une deuxième fleur auprès du jury régional.

Les gros travaux sur la commune sont quasiment finis, et les entrées nord et sud de notre village sont aujourd'hui très agréables. Cet hiver, les employés

communaux ont embelli plusieurs massifs, qu'ils en soient remerciés. J'invite chacun d'entre vous à fleurir votre parcelle, vos fenêtres et vos façades de maison, vos balcons... Cette action contribuera à rendre le cadre de vie encore plus agréable, et sera, bien sûr, très appréciée de tous.

Une fois encore, cette année 2017, vos élus ont décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter le taux d'imposition de la part communale, le budget ne le nécessitant pas. De même, ils ont choisi de maintenir le prix de l'eau, concernant la part communale, au même tarif que l'année précédente.

Par contre, la CCHB a été contrainte, compte tenu des appels de fonds par l'État de plus en plus importants, d'augmenter ces taux de 5 %, afin d'assurer la couverture des montants des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Nous aurons, sans doute, l'occasion de nous rencontrer lors des nombreuses manifestations organisées par les associations de notre village au cours de l'été, mais je profite de ce mot du maire pour souhaiter, à chacun d'entre vous, de bonnes vacances d'été.

Dominique Turc





Budget 2017 et travaux prévus

LES IMPÔTS LOCAUX 2017

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales, qui se composent de 3 taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année, de 2 avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés.

L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- la valeur des bases de calcul

qui est notifiée par les services de l'état, **sur laquelle vos élus ne peuvent agir**. Pour l'année 2017, nous constatons une baisse de la base de calcul pour la taxe d'habitation de 2,27%, et une augmentation de 3,49% pour la taxe foncière sur le bâti.

- l'augmentation du taux de chaque taxe, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2017, a décidé, à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2016 et des années antérieures.

Ainsi, **le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente**. Concrètement, cela

se traduit ainsi pour l'année 2017 :

- le taux de la taxe d'habitation est de **6,02%**, pour un produit global de 70 253 euros sur une assiette prévisionnelle de 1 167 000 euros.
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de **9,08%**, pour un produit global de 104 692 euros sur une assiette prévisionnelle de 1 153 000 euros.
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de **38,63%**, pour un produit global de 18 156 euros sur une assiette prévisionnelle de 47 000 euros.

Le revenu des impôts locaux, pour la commune de Saint Martin du Fresne, s'élève donc à 193 101 euros. ■

LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POUR L'ANNEE 2017.

En plus des 193 101 euros perçus par l'intermédiaire des 3 taxes décrites ci-dessus, nous percevons aussi :

- une attribution de compensation de la part de la CCHB d'environ **509 000 euros**,
- des dotations de l'État qui sont réparties principalement sur deux taxes :
- la dotation forfaitaire : 19 108 euros
- la dotation de solidarité rurale : 27 854 euros

Si la dotation de solidarité rurale augmente très légèrement par rapport à 2016, il n'en va pas de même

pour la dotation forfaitaire. **Ainsi, la dotation forfaitaire était de 92 000 euros en 2014, de 68 000 euros en 2015, de 44 000 euros en 2016 et se situe à 19 000 euros en 2017, plus de 56 % de moins que l'année précédente !**

C'est sûrement la dernière année que notre commune perçoit la dotation forfaitaire de l'État.

Sont aussi versées des dotations de différents fonds, des redevances pour services, des produits de ventes de bois.

Au budget de l'année 2017, différents travaux, achats et actions sont prévus à la section investissement du budget. Les plus importants sont :

- l'achat d'un tracteur pour remplacer celui qui a aujourd'hui 25 ans

et qui donne quelques signes de fatigue,

- l'achat du bâtiment «Tournier», pour créer un bâtiment technique municipal unique,
- l'achat d'un véhicule pour le Centre de Première Intervention des pompiers,
- l'achat de matériels, compte tenu de la signature de la charte «Zéro Pesticide»,
- des travaux d'ingénierie sur la construction de la Petite Unité de Vie (PUV), et participation au comité de pilotage quant au projet architectural et au projet financier,
- des travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur différents bâtiments communaux,
- le désamiantage et la réfection de plafonds à l'école primaire,
- la fin des travaux de voirie et la mise en eau de la fontaine, rue de Longeville. ■



C.P.I.N.I.

(Centre de Première Intervention Non Intégré)

Le centre de première intervention de votre commune recrute !

Notre commune est en pleine croissance, aussi, **nous devons grandir avec elle** pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Dans cette optique, les sapeurs-pompiers de Saint-Martin sont toujours à la recherche de volontaires qui souhaiteraient venir les rejoindre.

«Jeunes ou moins jeunes, vous qui avez déjà été sapeur-pompier, faites le pas pour venir renforcer les membres de notre équipe ! Lorsque la sirène vous réveille la nuit, plutôt que d'attendre le deuxième sommeil, venez nous aider...»

Être pompier dans notre commune n'est pas astreignant, bien au contraire, c'est un plus, pour vous et votre famille, une implication personnelle qui vous grandit. Vous vous enrichissez de connaissances multiples et évoluez en apprenant les gestes qui sauvent. En rejoignant nos effectifs, vous aurez la satisfaction de rendre service en apportant soutien et protection à la population, tout cela dans la convivialité et la bonne humeur !»

Une permanence d'information est prévue le samedi matin 8 juillet 2017 à la caserne (ancienne fromagerie), au cours de laquelle nous vous expliquerons comment procéder pour intégrer le corps des sapeurs-pompiers. Les démarches sont très simples.

Nous profiterons de l'occasion pour vous faire découvrir nos locaux et notre matériel. ■

NOUS COMPTONS SUR VOUS.

Renseignements auprès de :

- Adjudant-Chef Sébastien MANUEL (Chef de corps)

Tél : 06 79 95 07 95

- Mairie - Tél : 04 74 75 70 79



> L'actualité de la Municipalité

Ecole

Cross ELA

Le 19 octobre 2016, l'école a participé à la semaine d'ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies)*.

4

Cette semaine avait pour but de sensibiliser les enfants à la solidarité et au handicap.

Lors d'un cross, tous les élèves, de la Petite Section au CM2, ont prêté symboliquement leurs jambes à leurs camarades qui ne peuvent plus s'en servir. Ils ont couru autour de l'école.



Chaque tour effectué par un enfant rapportait un «Martin d'or» (1 Martin d'or = 10 centimes).

A la fin du cross, les CE-CM ont compté les tours : 1010 tours soit 101 euros.

Les parents venus encourager les enfants le long du parcours ont voulu eux aussi s'associer à cette action.

Malgré le temps pluvieux, tout le monde était content, et comme nous a dit une élève en voyant les adultes pester contre le temps : «C'est rien de

courir sous les gouttes, par rapport à la maladie de Paul !».

Paul, atteint de cette maladie rare, est venu à l'école accompagné de sa maman Mme Estelle BIRRA VILA FLOR. Les élèves leur ont remis un chèque pour ELA de 290 euros et en ont profité pour leur poser de nombreuses questions. Ce fut un très bon moment. ■

* Les leucodystrophies sont des maladies génétiques qui détruisent la myéline, paralysant au fil du temps toutes les fonctions vitales.

Spectacle de Noël (offert par le Sou des Ecoles)



En décembre dernier, un conteur africain a installé son décor dans la salle de la garderie. Les enfants se sont alors assis sur des tapis pour écouter l'incroyable histoire de «Fiouou dah la grenouille». L'histoire était accompagnée aux sons du djembé et seuls ceux qui étaient présents ce jour-là savent désormais pourquoi les grenouilles ont les fesses plates !

A la fin du conte, les enfants ont eu la possibilité de venir frapper sur les djembés mis à leur disposition. A entendre le concert, il est certain que ce fut la partie du spectacle la plus appréciée ! ■



L'hiver à l'école

Début janvier, la cour s'est couverte d'une belle couche de neige pour la plus grande joie des petits et des grands. La consistance était idéale et les enfants ont pu faire d'énormes bonshommes de neige.

Le froid, qui a duré suffisamment longtemps, nous a permis de les conserver.

Ils ont surveillé la cour de jour comme de nuit ! ■



Contes à la bibliothèque

Depuis plusieurs années, les élèves de Mme Genet et ceux de Mme



Rinaldi sont accueillis par l'équipe de la bibliothèque au mois de décembre.

Assis sur des couvertures, ils écoutent des histoires sur le thème de l'hiver. Cette année, l'histoire de «la soupe aux cailloux» a été très appréciée.

Ces contes sont toujours illustrés par des décors et des marionnettes inventés et souvent créés par l'équipe de la bibliothèque. Un grand merci à elle de la part des enfants et des enseignantes pour son investissement.

Cette sortie permet aussi de faire connaître les locaux de la bibliothèque

aux enfants qui ne la fréquentent encore pas. ■

5



Bibliothèque municipale

L'activité de la bibliothèque au cours de ce premier semestre 2017 reste constante. Le renouvellement partiel de la dotation de livres prêtés par la bibliothèque départementale de l'Ain a eu lieu le 7 juin 2017, avec environ 500 ouvrages. Ce mouvement a été complété par l'achat d'une vingtaine de nouveautés (livres dont la mise à disposition du public en librairie date de l'année en cours, voire du dernier semestre 2016).

L'équipe de bénévoles poursuit son investissement par sa présence hebdomadaire à la permanence du vendredi après-midi, et réfléchit aux animations susceptibles d'être proposées au cours du 2^{ème} semestre de l'année (animation tout public, animation consacrée uniquement aux élèves du groupe scolaire, contes pour les petits).

Nous rappelons que la bibliothèque municipale se veut être un lieu culturel et convivial.

Nous invitons les parents à ne pas hésiter à venir lors des permanences pour faire découvrir à leurs enfants, dès le plus jeune âge, le plaisir de la lecture, un espace leur étant dédié à cet effet.

Quelques mamans l'utilisent de façon assidue. Ce temps leur permet aussi de partager un moment ensemble.

A n'importe quel moment de la vie, la lecture permet de s'évader un temps du quotidien, voire de voyager tout en restant confortablement installé chez soi, elle reste un bon remède contre l'ennui ! ■

PETITS RAPPELS :

- la bibliothèque (salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus) est ouverte tous les vendredis de 15h00 à 18h30,
- les prêts de livres sont gratuits pour tous les San Martinois,
- les animations sont gratuites et ouvertes à tout public, même aux personnes non inscrites à la bibliothèque,
- Internet est à la disposition du public lors des permanences.

> **L'actualité de la Municipalité**

Portage des repas pour les personnes âgées

Le service est disponible sur tout le Haut-Bugey depuis septembre 2016 !

Depuis le 1^{er} septembre, les 36 communes du Haut-Bugey bénéficient du portage de repas à domicile, pour les personnes âgées.

La CCHB a adopté un tarif unique de vente du repas à domicile, s'appliquant à l'ensemble des usagers et accessible sous conditions (à partir de 75 ans ou 60 ans si problématique de santé confirmée par un certificat médical).

Afin de fixer ce tarif unique pour les

36 communes du Haut-Bugey, des simulations tarifaires ont été réalisées en prenant en compte les éléments de coût du service observés en 2015 - 2016. Ainsi, le coût de revient total pour la CCHB est de 9,23 euros TTC, pour 2 repas livrés quotidiennement (déjeuner et complément dîner). Cependant, la CCHB a décidé le principe d'une prise en charge d'une partie du prix (à hauteur de 0.73€ par repas livré), afin que le prix de vente final à l'utilisateur soit de 8.50 €.

Par ailleurs, il sera rappelé aux usagers



qu'ils peuvent également bénéficier d'aides du Conseil départemental, des mutuelles et des caisses de retraites.

A savoir : A titre de comparaison, sur une étude de prix de 7 collectivités territoriales à proximité et pour un service équivalent, la fourchette du prix moyen facturé à l'utilisateur se situe entre 7.90 et 10.50 €.

Renseignements
 au 04 74 81 23 70
 ou sur le site
www.cc-hautbugey.fr

Protection Participation Citoyenne



A l'image du reste du pays, Saint Martin n'échappe pas à la recrudescence de méfaits et incivilités en tout genre. Depuis le début de l'année, nous avons subi (c'est bien le mot qui convient) des désagréments

- Vols de voitures et d'essence,
- Cambriolages (5 dans le courant du premier trimestre 2017)
- Containers de tri incendiés, près de l'ancienne fromagerie et sur la route de Chamoise,
- Cargaison de vieux pneus (encore !) déposée à Chamoise,
- Porte du réservoir d'eau forcée, rue sous Chamoise (pour des raisons de sécurité sanitaire, les 200 m³ d'eau ont été vidangés par VEOLIA)

...que penser quand on sait que cette liste ne prend en compte que les trois premiers mois de l'année !

Aux vues du nombre de vols et actes de malveillance qui ne cesse d'augmenter dans notre village, la municipalité a mis en place, avec le concours de la gendarmerie, la «**protection participation citoyenne**». Ce dispositif existe depuis 2006 et est déjà opérationnel dans de nombreuses communes, comme à Port.

Lors de la réunion du vendredi 12 mai dernier, les gendarmes ont exposé aux personnes présentes le principe de ce dispositif : «Il s'agit de faire participer les habitants à la sécurité de leur propre environnement, **avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat**». Des personnes, désignées comme «référents», font état de toute situation inhabituelle observée par elles-mêmes ou le voisinage, en prévenant la gendarmerie qui décide alors de se déplacer, ou de prendre acte, selon les cas.

Les gendarmes précisent que tous les signalements récoltés ont leur importance, en effet, les informations sont régulièrement

recoupées et ont parfois permis l'appréhension des malfaiteurs ou auteurs de trouble.

Bien entendu, l'objectif n'est pas de surveiller son voisin, mais de signaler des mouvements inhabituels dans notre village, des comportements suspects, des rôdeurs ou autres démarcheurs... En aucune façon il ne s'agit de délation, mais plutôt d'un vrai service, rendu à toute la population.

Evitons la traumatisante expérience d'un cambriolage, ou la désagréable obligation de devoir mettre la main à la poche pour réparer les incivilités de quelques «désœuvrés»...

Pour cela, renforçons le lien social, l'entraide et le soutien avec nos voisins, ENSEMBLE, c'est tellement plus facile. Mettons toutes les chances de notre côté pour enfin ne plus «subir» !

Les personnes qui souhaitent venir renforcer le nombre de «référents volontaires» sont invitées à se manifester à la mairie.

Incivilités

*Je verse une larme pour ce paysage abîmé.
 Je verse une larme pour ce décor dégradé.
 Je verse une larme pour cette terre souillée.
 Je verse une larme pour cet air pollué.
 Je verse une larme pour Notre Nature dévastée.
 Je verse une larme pour toutes ces incivilités.
 Je verse une larme pour toutes ces imbécillités.
 Mais le jour où les fautifs seront arrêtés,
 Je ne vais surtout pas pleurer !*



> L'actualité de la Municipalité

CCAS - Repas des aînés

Immanquable «récidive» aux saveurs festives, le repas de fin d'année, organisé pour nos aînés le samedi 10 décembre dernier, a réuni 41 personnes dans la salle des Châteaux. Si le nombre des participants peut sembler moindre par rapport aux années antérieures (qui ont parfois compté jusqu'à 55 personnes attablées), il n'en demeure pas moins que rapporté au nombre de papilles gustatives, cela fait tout de suite du monde ! C'est donc pour régaler ces milliers de «papilles», que la municipalité a cette fois fait appel

à Jérôme ABRY, chef du restaurant «Le Panoramique».

Lui et son équipe étaient secondés au service par Monsieur le Maire et les membres du CCAS. Comme chaque année, les superbes dessins des enfants ornaient les tables et la musique de l'accordéoniste emplissait l'espace.

L'«équipage» tout entier s'est joyeusement affairé pour le bien-être des convives, veillant à ce que ces derniers passent un agréable moment.



Un colis gourmand a été offert aux 56 personnes qui n'ont pas pu ou souhaité participer au repas. ■



Cérémonie du 11 novembre 2016

C'est à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, que Dominique TURC et Natacha LORILLARD (conseillère départementale), ont remis une médaille à Philippe, Gérard et Christophe pour leur dévouement et leur implication en tant que pompiers volontaires de Saint-Martin du Fresne.

Philippe PREVITALI a intégré le corps le 1^{er} janvier 1980. Successivement adjudant-chef puis lieutenant, il a assumé la fonction de chef de corps de 1994 à 2016. C'est à ce titre qu'il a reçu l'insigne «Chef de corps - Etoile OR» et a été nommé Capitaine Honoraire.

Son frère Christophe PREVITALI, a intégré le corps le 1^{er} janvier 1986. Sapeur, puis sapeur 2^e classe, il a reçu la médaille d'Honneur des sapeurs-pompiers OR, pour ses 30 années de service et a été nommé Caporal Honoraire.

Gérard NURY a également intégré

le corps le 1^{er} janvier 1986. Sapeur, caporal, sergent, adjudant, il devient ce jour, Lieutenant Honoraire. Il a été distingué des médailles argent, vermeil et or, et a été adjoint au chef de corps de 2006 à 2016. Lors de la cérémonie, il a reçu également la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers OR pour 30 ans de service.

Aujourd'hui, ils ont décidé de prendre leur retraite des pompiers. Toute la municipalité leur dit un grand «MERCI» pour toutes ces années de bons et loyaux services en tant que sapeurs-pompiers volontaires dans la caserne de notre village. ■



Médaille du village

Comme à l'accoutumée, à l'occasion des vœux du Maire, la «médaille du village» est remise à un habitant, en remerciement de son implication dans la vie de la commune.

Cette année, ce n'est pas une, mais deux médailles qui ont été remises par Dominique TURC, le jeudi 5 janvier 2017. La première médaille était destinée à François CARRON, la seconde à Nicole et Claude SCHOUWEY.

François CARRON est né le 9 octobre 1956 à Bellegarde sur Valserine. Il est marié à Dany et a trois filles et deux petites filles. Depuis 21 ans, il est Responsable Engineering chez MGI Coutier à Champfromier.



Pendant sa jeunesse, il intègre l'équipe de rugby de Bellegarde, puis celle de Nantua, équipe qu'il entraîne par la suite. Il consacre également 8 années à l'arbitrage de ce sport qu'il continue à suivre régulièrement.

Mais aujourd'hui, c'est pour son dévouement à la vie associative de notre village que nous avons choisi de le mettre à l'honneur. Son action a débuté par la présidence du Sou des Ecoles. A cette occasion, il est le premier sur le territoire très étendu du Haut Bugey et même au-delà, à mettre en place un marché aux fleurs. Aujourd'hui encore, ce marché qui se déroule à Saint Martin durant un samedi du mois de mai, reste une animation très appréciée.

Il a rejoint le corps des sapeurs-pompiers de Saint Martin durant 20 ans, pour lequel, il a notamment pris en charge l'animation de l'Amicale. Depuis 2008, il est président du comité de fleurissement de Saint Martin du Fresne, et chacun peut apprécier tout le travail que lui et les autres membres du comité fournissent pour donner un beau cadre de vie aux habitants du village et mettre en valeur notre territoire. Parallèlement, il est président de la Sté de chasse.



Nicole et Claude SCHOUWEY sont arrivés en même temps que l'autoroute ! Ils ont élevé leurs trois enfants tout en accomplissant la fonction de famille d'accueil. Leur engagement a été de tous les instants durant ces années vécues à Saint Martin. C'est auprès du Sou des Ecoles qu'ils se sont engagés pour soutenir les actions aux bénéfices des élèves de l'école primaire.

Claude sera attaché à la finance, assurant, pendant 10 années, le poste de trésorier du Comité des Fêtes. Le cumul des mandats ne lui fait pas peur, car il a également géré la trésorerie des amis de la tour, ce qui n'était pas rien au cours de ces dernières années. Il reste également une cheville ouvrière de l'AFTC de l'Ain, Association des Familles des Traumatisés Crâniens. Il prodigue les conseils de la prévention routière, notamment pour les scolaires qui fréquentent les transports entre leur domicile et le collège ou le lycée.

Nicole l'a accompagné dans ces diverses activités autant que faire se peut. Elle s'est engagée auprès des Donneurs de sang, et est «visiteuse» auprès des malades, à l'Hôpital. Elle s'est également pleinement investie, depuis de nombreuses années, dans l'activité du CCAS de notre commune.

Particularité qui les concerne tous les deux : ils ont été tous deux conseillers municipaux, l'un après l'autre, avec un mandat d'adjointe pour Nicole.

Aujourd'hui, ils ont quitté notre belle campagne de Chamoise pour une nouvelle vie. Le Maire d'Izernore, où ils sont désormais installés, connaît leur engagement dans le monde associatif, inutile de dire qu'il a vu leur arrivée d'un très bon œil !

Pour toutes ces actions menées au service de la vie associative de notre beau village, le Maire ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal étaient fiers de remettre à François, Nicole et Claude cette «médaille du village» ô combien méritée ! ■

Team Tonic

Début avril, nous avons clos la saison, comme il se doit, autour d'un bon repas. La reprise est prévue pour le 22 septembre 2017. Quelques places seront disponibles à la rentrée, pour les personnes qui voudraient se joindre au groupe. N'hésitez pas à contacter un membre de l'association et venez découvrir l'activité, pour une séance ou plus.

Nouveauté cette année : Team Tonic a organisé le premier «**Sunset aux Monts d'Ain**».

Il s'agit d'une randonnée, au départ de Chamoise, qui emmène tous les participants à 1127m d'altitude, pour profiter du coucher de soleil face à un panorama magnifique : les Crêtes du Jura, le Mont-Blanc, le Colombier, les Aiguilles d'Arves et la Combe du Val.



(Bien entendu, cette activité ne pourrait avoir lieu en cas de pluie).

Au programme :

- Musique au son d'un guitariste chanteur brésilien,
- Pour se désaltérer, une bière pression artisanale, élaborée par «les petits brasseurs bugistes»,
- Repas, avec au menu : saucisson au vin cuit sur des bûches canadiennes, gratin dauphinois, comté et tarte. (Le chef cuisinier est de Chamoise, la notoriété du hameau est en jeu...)

Musiques et chansons autour d'un feu de camp pour clôturer la soirée.

Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, cette sortie, prévue pour le 10 juin, n'a pas encore eu lieu... C'est pourquoi vous comprendrez que le déroulement des festivités n'est pas développé !

Pour en savoir plus sur cette manifestation, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de St-Martin : <https://www.saintmartindufresne.com/>

F.N.A.C.A.

La FNACA a fêté avec faste le 55^e anniversaire du «Cessez-le-feu» en Algérie, le 19 mars 1962. La cérémonie s'est déroulée cette année à Chevillard. Le 19 mars tombant un dimanche, une belle messe, célébrée par le Père Etienne Démarés, lui-même ancien d'Algérie, a débuté la matinée. Une cérémonie au monument aux morts a suivi, agrémentée par la fanfare de Lantzenay-Outriaux, avec le concours des pompiers.

De nombreux maires et conseillers municipaux ont assisté à cet hommage. La municipalité de Chevillard a convié les nombreux participants à un verre de l'amitié, puis 82 convives se sont retrouvés au «Relax» à Maillat, pour un bon repas qui a bien terminé cette journée, pleine de souvenirs et d'amitié. ■

Amicale des Anciens Combattants

L'assemblée générale des Anciens Combattants s'est déroulée le 18 février, à la salle des Châteaux. Monsieur le Maire nous a fait l'honneur d'y assister et nous le remercions. La matinée s'est poursuivie par un repas « Coq au vin ». Ces instants d'amitié entre hommes sont très appréciés.

Quelques membres de l'Amicale ont répondu à l'invitation des Anciens Combattants de Nantua afin d'assister à leur assemblée générale et au repas amical qui suivit.

De plus en plus âgés et clairsemés, les Anciens Combattants de Nantua apprécient la présence des membres un peu plus jeunes (tout est relatif !) de Saint Martin. Comme d'habitude, le 8 mai a été fêté dignement avec la population et les enfants des écoles qui participent toujours nombreux. Qu'ils en soient remerciés ! Le devoir de mémoire devenant de plus en plus important. ■

Interlacs

Les jeux intercommunaux «Interlacs» auront lieu le dimanche **16 juillet 2017** sur l'Esplanade du Lac de Nantua. La nouveauté cette année, c'est la constitution d'une équipe d'enfants de 6 à 10 ans et d'une équipe d'adolescents de 11 à 15 ans.

La journée se déroulera comme suit :

- **De 8h30 à 12h00** : Interlacs des enfants et adolescents
- **De 12h00 à 14h00** : repas sous chapiteau
- **14h30** : Interlacs des adultes
- **18h30** : remise des prix

Un animateur sera présent et commentera les jeux. Pour ce qui est des jeux du matin, vous devriez, à la lecture de cet article, avoir déjà reçu, par l'intermédiaire des enseignants, les informations concernant l'inscription des enfants du primaire, ainsi que l'organisation de cette matinée.

Cette année, il n'y aura pas de défilé de chars... mais à l'occasion du passage du Tour de France à Nantua, il a été décidé, avec l'accord des communes, d'organiser «la grande caravane du Haut Bugey». Cette initiative a pour but de créer une activité qui permettra à

toutes les communes alentour de faire parler d'elles également.

Ce défilé se déroulera **le samedi 8 juillet** à 11h et aura donc pour thème «le Tour de France». Chaque commune aura le libre choix de réaliser un très beau défilé, avec ou sans char, mais avec de nombreux vélos de tous genres, ou tout autre moyen de déplacement. Le départ se fera depuis l'esplanade de Nantua. A l'issue du défilé, il vous sera possible de vous restaurer sur la place d'Armes. Venez nombreux défilé pour Saint-Martin, avec une tenue de cycliste, un T-shirt du Tour, ou même de vieux vélos !

Si vous souhaitez soutenir et encourager les équipes de Saint-Martin du Fresne (enfants, ados et adultes) : nous vous donnons rendez-vous le dimanche 16 juillet 2017 à partir de 9h00, sur l'esplanade du Lac de Nantua.

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :
Sandrine VAUDON : 06 25 41 60 47
Brigitte HUMBERT : 06 31 57 58 19**

Les Folklorie's

Les Folklorie's se dérouleront dans les villages des alentours de Nantua, durant la semaine du 7 au 14 juillet 2017. Une parade aura lieu le lundi 10 juillet à 18h30, sous le hangar communal de Saint-Martin du Fresne. Cette année le groupe folklorique choisi pour notre commune est le Ballet «Ralda» des PAYS-BAS.

Programme prévisionnel des FOLKLORIE'S du 7 au 14 Juillet (Sous réserve de modifications ultérieures)

- Vendredi 7 juillet :** Irlande ou Nouvelle Zélande
Parade à Brion - Spectacle à Maillat
- Samedi 8 juillet :** Grand défilé «la grande caravane du tour du Haut Bugey»
- Lundi 10 juillet :** Pays-Bas
Parade à Saint-Martin du Fresne
Spectacle à Les Neyrolles
- Mardi 11 juillet :** Colombie ou France
Parade à Béart-Géovressiat
Spectacle à Port
- Mercredi 12 juillet :** Irlande ou Nouvelle Zélande
Parade à Charix - Spectacle à Apremont
- Jeudi 13 juillet :** La Slovaquie ou L'Irlande
Parade et Spectacle à Montréal-La Cluse
- Vendredi 14 juillet :** Colombie ou France
Spectacle à Nantua.

A l'heure où nous préparons ce petit journal, des modifications sont encore possibles quant à la programmation des parades. Cela dit, nous croisons les doigts et prenons le risque de vous parler de la représentation prévue pour St Martin (qui vaut le détour !), le lundi 10 juillet prochain :

Le ballet **RALDA** est créé en 1972, à Raalte, un village de l'Est des Pays Bas. Il est composé d'une centaine de membres de tous âges, et une section particulière a été créée pour présenter son spectacle lors des Festivals, elle a à son actif de très nombreuses références à travers le monde.

La particularité de **RALDA**, c'est d'avoir revisité les traditions comme nul autre groupe n'a su le faire aux Pays Bas. La représentation est pétillante et pleine d'énergie, tantôt acrobatique, tantôt artistique, tantôt humoristique... un spectacle auquel on ne s'attend absolument pas d'un pays dont le symbole est le sabot de bois !

Sur scène, des jeunes gens dynamiques et passionnés nous font partager le temps d'une représentation, leur fierté d'habiter dans «l'autre pays du fromage»... plaisanterie qu'ils aiment à partager, en particulier avec nous autres français ! Leurs costumes viennent de toutes les régions du pays et alternent blanc étincelant et couleurs plus ternes, généralement plus caractéristiques de ces pays du nord de l'Europe.

Les danses évoquent plutôt la fin du 19^{ème} siècle, elles mettent souvent en scène des instants de vie entre garçons et filles, comme, par exemple, quand les uns viennent chamoiser les autres (Stoelendans)... se faire remarquer... se marier au «Marché des Filles à Marier» (Jennechiensmarkt) ou s'amuser ensemble sur les canaux gelés (Scheve Schaats)...

Le ballet **RALDA** a la chance d'être accompagné par un orchestre de très grande qualité (violon, contrebasse, diatonique, vielle à roue, guitare, clarinette).

Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié a été endeuillé par le décès de Renée DUC, au mois de février. Renée était une fidèle adhérente, toujours partante, heureuse de se retrouver avec nous, en voyage, autour d'une bonne table, ou tous les mercredis devant le jeu de Scrabble où elle excellait. Elle va nous manquer !

Les mercredis du Club se déroulent toujours sans problème. Après avoir fêté les rois et beaucoup d'anniversaires, nous nous sommes rendus comme prévu à Chauffailles, où, après un succulent repas, nous avons assisté à un après-midi récréatif. Charly

Pag, l'animateur, a été heureux de nous retrouver. Le 15 février, une bonne choucroute nous réunissait au «Relax», à Maillat, et un repas «Grenouilles» a eu lieu le 29 avril à Brénod.

Nos mercredis sont bien remplis et sont de véritables rayons de soleil pour toutes les personnes seules.

Au mois de juin, pour clore la saison, une journée «détente» est prévue, mais à l'heure où nous préparons ce papier, cette sortie n'a pas encore eu lieu, nous vous en reparlerons donc à l'automne. ■

Conscrits



C'est un groupe de 19 conscrits que vous avez pu voir parcourir les rues de notre village lors de la tournée des brioches. Comme chaque année, la bonne humeur, les rires et les divers réconforts offerts par les habitants ont fait oublier à notre petit groupe la fatigue de la marche

à pied, le temps et le stress pour certains d'entre eux, à l'approche des épreuves du bac...

Un grand merci à vous tous, San Martinois, pour votre gentillesse à notre égard.

Si certains jeunes, de 17 ans ou

plus, n'ont encore pas rejoint notre groupe, qu'ils n'hésitent pas à contacter :

Maëva MARTEL
au 06 48 26 65 40
ou **Elodie DUBOIS**
au 06 19 83 73 70

Les Amis de la Tour

Des nouvelles :

Suite à l'assemblée générale du 18 novembre 2016, des modifications ont eu lieu au sein de l'association.

Alain Davenel a quitté la présidence mais il reste membre. Jean-Pierre Laravoire et Alain Kaoul se sont retirés.

Voici la composition du nouveau bureau :

- Denise Mercier-Ligny présidente et secrétaire.
- Jacky Rambert vice-président.
- Christian Mercier trésorier
- Alain Davenel, Patrick Martel
- Evelyne Gourmand-Mestre et Christophe Jacquemet : nouveaux membres.

De Saint Martin à Bâle...

A l'occasion d'un voyage en Alsace, j'ai eu envie de faire une étape à Bâle pour essayer de comprendre l'absence et le silence de cette ville lors du 500^e anniversaire de Sébastien Castellion. Cité où il a pourtant vécu 19 ans (quasiment autant qu'à St-Martin) où il a écrit ses plus beaux livres et où il est mort en 1563.

Cependant, plusieurs personnes qui avaient fait le déplacement avant moi m'avaient découragée : «Les Bâlois ne parlent pas le Français, ils ne sont pas du tout sympathiques et personne ne semble connaître Castellion !»

J'ai trouvé le trajet très long : 3h30 en empruntant uniquement l'autoroute ! Le long du chemin, je me suis questionnée : comment notre Sébastien, en 1544, à l'âge de 29 ans, accompagné de sa femme Huguine et de sa fille Suzanna, a-t-il pu faire cette route si longue, vraisemblablement avec un cheval et un chariot, devant quitter Genève son pays d'adoption.

En arrivant dans cette grande ville cosmopolite, nous avons recherché tout de suite la vieille cathédrale imposante en granit rose. Les débuts de notre recherche ont été laborieux. Effectivement, personne ne semblait connaître Sébastien Castellion.

Puis, miracle, à l'intérieur de la cathédrale, un homme a répondu affirmativement à ma question. Lorsque je lui ai annoncé que nous venions de St Martin, son visage s'est illuminé. Il a voulu nous conduire à l'emplacement exact de l'ancienne tombe de S. Castellion. (Il a été enterré dans le petit cloître de la cathédrale, mais sa sépulture et son épitaphe ont été déplacés, on ne sait ni où ni quand.)

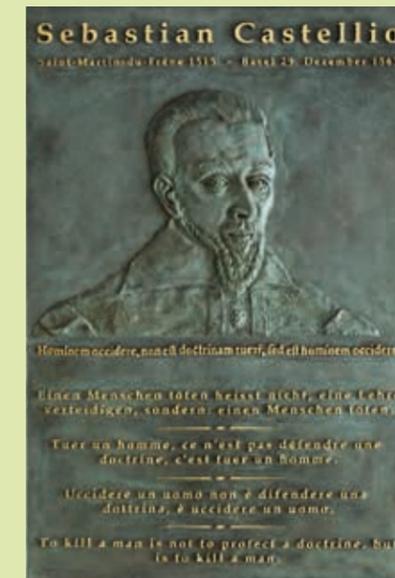
Ensuite, il nous a remis un plan pour nous rendre à l'Église St Alban, dans le jardin de laquelle, le 4 novembre 2016, ils ont inauguré un mémorial avec une plaque ressemblant à celle de notre stèle.

J'ai été très émue en lisant les premiers mots : «St-Martin du Frêne 1515, Basel 29 dezember 1563...» et en découvrant le portrait. Il a peut-être moins de noblesse que le nôtre mais, me semble-t-il, plus d'humanité et de bonté...

Ce monsieur m'a ensuite donné les coordonnées de deux personnes à contacter. Après un premier et long entretien téléphonique, je correspond depuis décembre avec Madame Elsbeth Gutmann, une femme très cultivée, passionnée par Castellion. Elle est l'âme de tout ce qui se fait autour de lui aujourd'hui à Bâle. Elle a enseigné l'histoire et le Français.

A l'une de mes questions sur ce silence de la ville elle m'a répondu : «l'ombre de Calvin a empêché jusqu'à présent de le mettre en lumière...»

Je lui envoie régulièrement des documents : DVD de notre spectacle, livres sur Castellion et même le P'tit journal pour découvrir notre



village et ce que nous avons fait autour de notre grand homme. Une association «Castellio-Vereinigung» est en train de se mettre en place. Je correspond également avec son futur président, personnalité importante au ministère des affaires de Bâle. J'ai l'intention d'effectuer un voyage personnel en juin, pour faire connaissance avec ces personnes. Ensuite, une délégation des Amis de la Tour ira sans doute à l'inauguration de l'association. Ces Bâlois sont ravis que nos deux «branches» puissent se joindre.

En conclusion, je suis très contente de ce voyage. Il y a là-bas des gens sympathiques qui parlent le Français et Castellion y a été enfin honoré. Bâle est une cité paisible et belle. C'est une ville d'art avec quarante musées et le charme d'un patrimoine préservé. Comme au temps de Sébastien, le Rhin coule immuable derrière la cathédrale... C'est le début, je l'espère, d'une belle collaboration et d'un rapprochement culturel. Comme le dit Madame Gutmann «Les choses sont ENFIN en train de se faire...»

Préparation de notre fête de 2022

Nous faisons appel à votre collaboration pour nous communiquer des documents, photos ou témoignages personnels sur l'Église au sens le plus élargi. Ces documents seront bien sûr photocopiés et rendus. Un grand merci d'avance. ■

> Vie associative



Comité des fêtes

14

Lors de notre assemblée générale du 04 novembre 2016, nous vous avons fait part de la démission de Jacky RAMBERT et de Claude SCHOUWEY, deux gros piliers de notre association. Jacky a présidé pendant 25 ans environ le comité des fêtes et a tenu encore 7 ans comme membre «très» actif. Claude est entré en 2000 au comité. De novembre 2001 à novembre 2011,

il a exercé la fonction de trésorier adjoint, puis a continué pendant 5 ans en tant que trésorier.

Leur générosité, leur disponibilité et leur dévouement vont nous manquer, mais nous espérons bien les revoir à certaines de nos manifestations.

Leur départ a mis à mal le comité, qui, après un léger flottement, a pu rebondir grâce au concours

de Séverine PERRAUDEAU qui a bien voulu reprendre le flambeau de la trésorerie. Elle a été élue lors de notre assemblée générale extraordinaire du 23 février 2017. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous vous rappelons que la fête d'été se déroulera le samedi 22 juillet 2017. Nous comptons sur «VOUS». ■



Nous sommes à quelques matchs de la fin de la saison et tout reste à faire pour les équipes séniors.

En ce qui concerne les plus jeunes, suite à l'arrivée de 30 joueurs supplémentaires cette saison, nous

tirons notre chapeau aux séniors qui s'occupent de l'entraînement et des matchs de ces jeunes, de U7 à U13. Sans eux, cela aurait été très compliqué de prendre autant de licenciés.

Un grand merci à tous les bénévoles pour la réussite du repas dansant et du loto du mois de février.

Dernières manifestations du club :

- Un grand rassemblement «jeune U7 et U9» a eu lieu le samedi 17 juin, au stade de Saint-Martin (repas, château gonflable, concours de jongle, présence d'un joueur professionnel, etc...),
- Vente de galettes le samedi 1^{er} juillet,
- Concours de pétanque au stade, le samedi 8 juillet.

Mais à l'heure où ce journal est préparé, ces manifestations sont encore à venir... ■



Théâtre

L'été se profile à l'horizon, avec pour la plupart d'entre nous des vacances bien méritées. Puis, il est de tradition maintenant pour la 4^{ème} année, de clore cette parenthèse estivale et de fêter la rentrée par le rire : septembre c'est aussi le mois de départ de la tournée des Comedy'Aïn...

Mais nous n'en sommes pas encore là, car à l'heure où nous écrivons ces lignes - délai de parution oblige - nous venons juste de clore la saison 2016 par un repas «de famille» et d'entamer nos répétitions du spectacle 2017.

Résultats 2016

Merci aux organisateurs, aux élus et aux bénévoles des communes de la tournée 2016 : Maillat, Chevillard, Vieu d'Izenave, Martignat, Brion et St Etienne du Bois, et Bien sûr merci à notre public, aux quelque 800 personnes qui sont venus rire des aventures de Maurice, Fernande et de leurs amis et visiteurs...

Tournée 2017

Pour la saison 2017, notre troupe compte 3 actrices : Brigitte, Valérie et Colette, 3 acteurs : Philippe, Marceau et Samuel. Notre staff se complète avec Estelle (souffleuse), Cédric (technique), Denis (régie), notre bureau Yohan, Laura et Muriel, ainsi que François aux relations extérieures. Bienvenue aux nouveaux ! Et n'hésitez pas à nous contacter si l'aventure vous tente...



15



Pour cette nouvelle saison, nous quittons la campagne pour nous retrouver dans les bureaux de «Ponthieu Production» à Paris...

Il est 17 heures.

Tout est prêt dans les bureaux de «Ponthieu Production» pour que le gala de la rock-star Johana Williams, au profit des Frères du Secours de Demain soit la grande messe de la fraternité et de l'amitié. C'est le moment que choisit le chorégraphe du show pour annoncer que Johana a disparu...

Toutes les dates de la tournée sur comedy-ain.fr/agenda

Abonnez-vous à notre page facebook pour suivre notre actualité...

Contact :
 contact@comedy-ain.fr
 Tel : 04.74.75.66.39
 www.comedy-ain.fr
 facebook.com/ComedyAin



Don du Sang : un besoin permanent !

Pour notre première collecte de 2017, nous avons constaté une baisse conséquente du nombre de dons, la plus basse depuis notre création ! Cela nous amène à vous livrer, ci-dessous, quelques réflexions sur notre activité...

16 **Sauver une vie en donnant son sang.** Cette phrase pourrait paraître anodine, mais elle est magique de conséquences ! Chacun en ce bas monde en est conscient, pourtant seulement 4% de la population effectue ce geste d'une extrême générosité. A croire que cette action demande un courage surhumain, qu'il faut avoir l'âme d'un héros ? Et bien non, donner son sang est à la portée de toutes les personnes en bonne santé, de 18 à 70 ans et pesant 50 kg et plus. C'est une action qui demande une heure de son temps et que l'on peut anticiper, prévoir, à tout âge de la vie, il n'est jamais trop tard. On peut sauver la vie d'une personne en détresse par une action

spontanée, non préméditée, parfois dangereuse, en se jetant à l'eau, ou en bravant les flammes... mais on peut aussi le faire en donnant son sang pour aider les nombreux malades et blessés. La cause paraît puérile pour certains, mais l'enjeu est important. Qui n'a pas, dans son entourage, une personne malade, atteinte d'un cancer, une personne âgée qui a besoin de médicaments (souvent issus du don du sang), une personne accidentée qui a eu besoin de transfusion ? Tout le monde est concerné par le don du sang.

A l'heure où le maître mot est «SOLIDARITE», le temps n'est plus à la réflexion. Pourquoi passer à l'acte seulement quand il y a notion d'urgence, comme lors des attentats de Paris, à la suite desquels 9474 candidats au don se sont présentés sur les lieux de collecte, partout en France, le samedi suivant. Parmi ces candidats, 1303 étaient de nouveaux donneurs. Interrogés par les médias,

la plupart des donneurs ont expliqué que ce don était pour eux une évidence, l'expression concrète, biologique, d'une solidarité avec ceux et celles qui souffrent dans leur chair. Donner son sang participe chaque année à soigner 1 million de malades et à collecter 10 000 dons de sang nécessaire chaque jour en France. ■

Il y a des gestes simples qui sont des gestes forts... donnez votre sang !

Prochaines collectes à Saint-Martin,
que nous espérons meilleures :
Les mercredis 21 juin, 18 Octobre, 27 Décembre

Nous vous attendons nombreux !



Retraite sportive

Nous vous donnons rendez-vous le 28 septembre pour une journée sur le thème «Chemins d'histoire et de légendes»...

Le 15 Octobre 2015, Le Club de la Retraite Sportive NANTUA/MONTREAL LA CLUSE et l'ARA des Amis de Saint Jacques, avaient organisé la «JOURNÉE DU PARTAGE» journée gratuite et ouverte à tous.

Durant l'après-midi, une centaine de participants s'étaient baladés dans la ville de NANTUA. Sous la pluie, ils avaient arpenté les vieilles ruelles en écoutant les histoires et les légendes locales que beaucoup ignoraient ou croyaient connaître. Le soir, devant une salle comble, une conférence sur le Miracle de NANTUA et une projection vidéo sur le chemin de GENÈVE NANTUA avaient ravi le public.

Fort de ce succès, Le Club de la Retraite Sportive NANTUA/MONTREAL LA CLUSE et l'ARA des Amis de Saint Jacques, ont décidé de renouveler l'expérience. Cette «JOURNÉE DU PARTAGE» se déroulera cette fois sur les communes de SAINT MARTIN DU FRESNE et PORT.

A la retraite sportive, nous pratiquons la gymnastique du corps, mais aussi celle de l'esprit...

Malgré son nom de Retraite Sportive, d'autres activités sont proposées dans le cadre du club, plus orientées vers l'activité mentale, tels que les ateliers mémoire.

Ces ateliers fonctionnent durant les mois de janvier et février, lorsque la météo est moins propice aux activités extérieures. Deux ateliers fonctionnent, un à Nantua, l'autre à Port, avec deux animatrices par site, le lundi de 14h30 à 16h30.

Pourquoi des ateliers «mémoire» ?

La mémoire est la capacité à intégrer, stocker et restituer des informations au moment voulu. Notre cerveau trie et sélectionne les informations pour structurer et faciliter la mémorisation. Elle est également le témoin du temps qui passe et façonne notre identité, elle relie les différentes phases de notre vie, fait le lien entre l'enfant, l'adolescent



17 **Le rendez-vous est fixé au 28 Septembre 2017 à 13h20, parking du Vivier à SAINT-MARTIN.**

Les participants prendront la direction de PORT pour une balade sur les chemins d'histoire et de légendes des deux villages. Après cette tranquille randonnée, vers 18 heures, salle des châteaux à SAINT-MARTIN, les Amis de la Tour interviendront sur le thème de SEBASTIEN CASTELLION, et les Amis de Saint Jacques nous proposeront un exposé et une projection sur «les chemins de SAINT-JACQUES».

Cette journée est GRATUITE et OUVERTE à TOUTES et à TOUS. La randonnée, longue de 10 km sur 360 m de dénivelé, est entrecoupée d'arrêts et n'offre pas de grande difficulté, cependant, les chaussures et les bâtons de marche seront appréciés par les organisateurs. Pour les moins téméraires, un covoiturage pourra être organisé sur place. Les animateurs du Club se mettront à votre disposition pour vous faire profiter au mieux de cette journée !

que nous étions et l'adulte que nous sommes devenus. Elle est le support pour évoquer nos souvenirs, s'adapter au présent et anticiper l'avenir.

Quand on n'est pas malade, peut-on améliorer sa mémoire ?

Oui, par une bonne hygiène de vie : on peut agir sur le sommeil, le stress, l'anxiété, l'alimentation (ce qui est bon pour le cœur est bon pour le cerveau), les exercices physiques quotidiens et les activités cognitives régulières, source de plaisir, de distraction et de stimulation positive. Conserver une bonne mémoire se travaille !

Dans les ateliers mémoire, différents types d'exercices sont proposés, visant à faciliter la restitution des souvenirs. Des techniques d'entraînement, des procédés mnémotechniques sont mis en œuvre mais aussi l'imagination, l'attention, la concentration, l'observation, l'organisation de la pensée, l'agilité mentale. Tous ces exercices sont pratiqués avec plaisir, convivialité sans compétition et dans la bonne humeur.

Vous trouverez les renseignements complémentaires sur le site : retraitesportivemontrealnantua.wifeo.com

Gym Volontaire

pour informer du jour de cette rentrée sportive.

Portrait de notre Coach Myriam

Myriam a 31 ans. Elle exerce ce métier depuis deux ans, principalement le soir, car elle réserve ses journées à ses deux enfants.

Elle a suivi sa formation à LYON et a obtenu le diplôme intitulé : CQP ALS AGEE - Certificat de Qualification Professionnelle - Animateur en Loisirs Sportifs - Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression.

Myriam dispense ses cours également dans certains villages voisins : la Gym+ à Montréal-La-Cluse, la Gym Volontaire à Bellignat, et la Gym Douce pour le Club de la Retraite Sportive. Elle anime aussi

des TAP dans des écoles et au conservatoire.

Ce qui lui plaît dans ce métier, c'est le contact avec les gens, la pratique journalière du sport... et le travail en musique ! De plus, les horaires lui permettent d'organiser sa vie de maman. Elle est régulièrement amenée à adapter ses cours en fonction des âges, des attentes et les dispositions des personnes. Cette diversité accroît davantage son plaisir à pratiquer cette activité. ■

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Florence, notre ancienne coach, emportée par un cancer à l'âge de 50 ans.



L'arrivée de l'été marque la fin des cours, le 29 juin. Nous remercions Myriam DINGER qui nous a accompagnées pour une deuxième année sportive, en nous proposant des exercices dynamiques. Mais il nous faut d'ores et déjà penser à la rentrée prochaine, en septembre 2017, dont les cours se dérouleront toujours de 20h15 à 21h30, à la salle des châteaux. Nous vous attendons nombreuses pour cette prochaine saison, surtout n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Des affiches seront déposées à la Mairie

Sou des écoles

Pour la 1^{ère} fois, le sou des écoles a lancé la vente de chocolat sur catalogue. Les parents ont apprécié cette nouveauté et à leur demande, l'opération a été renouvelée pour Pâques.

Arbre de Noël 17 décembre 2016

Cette année, les enfants ont pu apprécier la présence du Père Noël avec lequel ils ont été pris en photo, ont écouté des histoires et partagé le goûter. Les classes de Mme Genet (PS-MS) et Mme Rinaldi (GS-CP-Ce1) ont également passé un agréable moment, avec l'intervention d'un conteur africain qui leur a conté l'aventure de «Fioudah la grenouille». A la fin du spectacle, ils ont frappé sur des djembés. Les grands se sont rendus au cinéma de

Nantua pour voir «Ma vie de courgette».

Chaque enfant a reçu un livre en cadeau, ceux-ci ayant été choisis par les enseignants, selon les niveaux. Des cadeaux collectifs ont également été offerts pour chaque classe.

La soirée du sou avec les parents a encore une fois été très conviviale et appréciée.

Le sou des écoles a organisé son 1^{er} carnaval cette année :

Dès 19h00, les enfants, déguisés et accompagnés de leurs parents, ont défilé dans les rues du village. Puis, comme le veut la tradition, à la fin du circuit, Mr Carnaval a été brûlé.

Cette soirée étant dédiée aux enfants, tout ce petit monde était convié pour un verre de l'amitié et diverses activités («dance floor», stand photo, serpents, petite restauration) à la salle des fêtes des châteaux. Cette soirée fut un succès.



Marché aux fleurs - 13 mai 2017

Comme chaque année, nous avons fait notre marché aux fleurs sous le hangar communal.

Nous avons également renouvelé notre partenariat avec «Les Serres du Berthiand».

Sorties effectuées :

Faute de neige, les enfants n'ont pu faire que 3 sorties de ski cette année.

La piscine était encore au programme cette année, la première sortie a eu lieu mi-mars pour les CM & CE, les autres ont suivi dès le retour des vacances de printemps pour les CP, GS. La classe des CE1-CE2 a participé cette année à L'USEP, 3 sorties ont été effectuées.

Nous remercions les parents qui ont donné de leur énergie et de leur temps pour accompagner enfants et professeurs dans ces différentes activités. Nous remercions également

toutes les bonnes volontés qui, à chaque manifestation, viennent avec leur matériel, pour préparer, installer, servir, ranger... et tout cela avec énergie et dans la bonne humeur !

Nous vous attendons toujours plus nombreux dans ces moments d'organisation et au cours des manifestations pour permettre à tous de passer d'agréables moments de convivialité. Que les enfants de l'école de St-Martin puissent bénéficier encore longtemps de la générosité de tous jusqu'à la fin de leur CM2.

Pour suivre toutes nos actualités et manifestations, veuillez consulter notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Sou.StMartinDuFresne/>

Fleurissement

Au printemps, il faut bien préparer vos massifs

Pendant la saison creuse, un grand travail de préparation a été réalisé sur les massifs par Eric et Rémi, nos employés communaux. Comme vous avez déjà pu vous en rendre compte, ceux du rond-point Sud ont été entièrement refaits au niveau des bordures en bois, avec beaucoup de soins. Un grand merci à Alexandre Thévenet qui a donné les grosses billes de bois pour les bordures. Le massif des vivaces situé près du tri sélectif a également été repris, avec des bordures en pierre.

Cette année, l'accent est mis sur les vivaces, certains massifs sont entièrement composés de nouvelles plantes. Bien choisies, elles sont aussi les amies de nos abeilles.

Nos petits écoliers ont, cette année encore, 2 massifs à entretenir : un maraîcher et un floral.

L'Art des massifs consiste, entre autres, à savoir associer harmonieusement les couleurs. Certaines se marient parfaitement, d'autres créeront de beaux contrastes, mais encore faut-il connaître les codes pour réaliser les bonnes associations.



Les bons contrastes de couleurs

La perception des couleurs n'est pas identique chez tous les êtres humains. Les goûts varient, la notion de couleur est subjective ; une couleur pourra sembler attractive à l'un et repoussante à l'autre. Toutefois, il existe une base permettant de s'y retrouver facilement pour éviter les fautes de goût : le cercle chromatique.

POUR LES CONTRASTES

Plusieurs associations sont possibles :

- **deux couleurs primaires :** association très violente. Exemple : Jaune/Bleu.
- **deux secondaires :** contraste fort. Exemple : Violet/Orange.
- **une primaire et sa complémentaire :** fort et attractif. Exemple : Bleu/Orange.

POUR LES HARMONIES

Les associations sont de deux types :

- **harmonie chromatique :** exemple Violet/Bleu/Vert, Jaune/Orange/Rouge.
- **camaïeux :** déclinaison de nuances d'une couleur. Exemple : nuances de Bleus jusqu'au Violet.

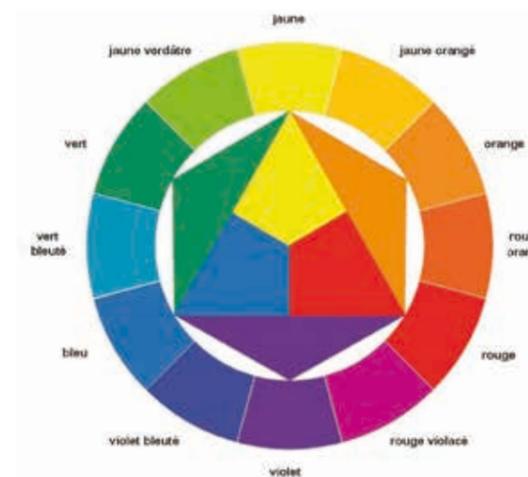
Accords de couleurs : les erreurs à ne pas commettre

Pour créer un jardin au visuel harmonieux il faut éviter certaines erreurs qui conduiront forcément à une faute de goût :

- **Ne mélangez jamais plusieurs couleurs contrastées dans une seule zone.** Limitez-vous à deux couleurs dans un même massif par exemple : violet et jaune ou bleu et orange. Ces associations étant très puissantes, nul besoin d'en rajouter !
- D'une manière générale, le rouge, couleur forte par définition doit être utilisé avec vigilance. **Oubliez les**

Revenons donc à notre roue chromatique : nous constatons que **certaines couleurs se trouvent face à face**. C'est le cas du **jaune et du violet**, du **bleu et du orange** ou encore du **rouge et du vert**. Ces couleurs sont dites «complémentaires».

En respectant ces associations vous **créerez du contraste et du relief** dans votre jardin, tout en apportant du dynamisme, sans pour autant risquer la faute de goût.



- **mélanges bleu/rouge ou jaune/rouge, trop criards.**
- **Évitez les oranges, le rouge ou le jaune dans les très petits espaces** car ces couleurs attirent l'œil et écrasent les perspectives.

Je rappelle que cette année 2017, notre slogan est «**TOUS ENSEMBLE POUR LA DEUXIEME FLEUR**».

Nous comptons sur vous dans toutes vos actions pour relever ce nouveau challenge !

Bonnes plantations à tous. ■

> **Coup de cœur**

Société de chasse

Les 14 janvier et 12 février derniers, la société de chasse organisait les ventes de boudin, pâté et civet.

En voici la recette :

20

Temps de préparation :

quelques jours (voire plus) avant les ventes...

Ingrédients (pour un village) :

- une poignée de chasseurs bien fermes à cœur tendre
- quelques sangliers malchanceux
- autant de cochons résignés
- sel, poivre, ail, épices
- un brin de motivation
- une bonne dose d'huile de coude

Pour l'accompagnement :

- quelques bouteilles de liquide à 12°
- accolades et sourires à volonté



Préparation :

Dans un grand saladier, verser les chasseurs, préalablement badigeonnés d'huile de coude.

Ajouter ensuite les sangliers et autres cochons, puis remuer délicatement en incorporant le brin de motivation.

Assaisonner, couvrir et laisser mariner le temps qu'il faudra...

Au dernier moment, prélever les chasseurs et les réserver.



Plus tard, dans une salle (ici, l'ancienne fromagerie, puis la salle des Châteaux), installer les tables et présenter les produits finis.

Disposer les chasseurs motivés derrière les tables, sortir le liquide à 12°...

En accompagnement, ajouter quelques sourires et échanges conviviaux.

Ca y est, c'est prêt... !! ■

Plus sérieusement, derrière ces deux demi-journées de vente de boudin, civets et terrines, se cachent des heures de travail. Par le biais de ces deux rendez-vous, les chasseurs nous offrent l'occasion de découvrir des produits locaux, préparés par leurs soins.

Bon sang (...mais c'est bien sûr !), voilà encore une belle occasion pour nous, villageois, de nous retrouver le temps d'une heure ou deux, pour partager un moment fort sympathique avec nos concitoyens, avant de repartir joyeux, le cabas lesté de fameuses victuailles.

Que ceux qui ne sont encore jamais venus à ces ventes n'attendent plus... ou presque... seulement quelques mois avant la prochaine manifestation !

Retrouvez le calendrier des manifestations sur le site internet :
www.saintmartindufresne.com

Nos joies nos peines

Naissances :

Célestine GOEBEL, Anaïs TAVERNE
Cara MOREL, Clémence GOYFFON

Décès :

Robert MOIRET, Michelle PINARD
Christophe DALLO, Colette NEQUEU
Renée DUC



P'TIT JOURNAL Printemps 2017

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

Directeur de la publication :
Dominique TURC

Responsables de la publication :
Brigitte HUMBERT, Florence VIGNON

Coordination :
Séverine PERRAUDEAU, Michel VELAS

Conception et réalisation :
Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :
Imprimerie Comimpress

Nombre d'exemplaires : 520